Le Petit Journal



20, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crémerie - Fruits et Légumes Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande) Tel 02 37 37 23 93

HEURE D'OUVERTURE
Lundi Samedi: 8h-13h 15h-19h30
Dimanche: 8h-13h (de Pâyues à septembre)







Annick Coiffure Féminin- Masculin



EUGENEPERMA





Tél : 02 37 37 22 10

4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES





Editorial

Le Petit Journal

Mai 2013

P3 Edito du Maire

P4 Conseil Municipal

P7 CdC

P12 Etat civil

P13 Portrait

P14 Hébergement

P15 Divertissement

P16 Bon à savoir

P23 Vie économique

P26 Espace culturel

P28 Bon à savoir

P33 Associations

P43 Infos

P45 Annuaire

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication:
Patrick Pinloche
Rédacteur en chef:
Daniel Chevée
Comité de rédaction:
ADI, Maire et adjoints
Impression:
ADI
Distribution
Commune de Bretoncelles
Tirage
1000 exemplaires
Photo de la couverture:
A.D.I.



FISCALITE COMMUNALE, PRESERVER LES MENAGES

Le 29 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de Bretoncelles pour l'année 2013. C'est un moment fort dans la vie locale qui permet aux élus et aux services de mettre en place les projets de la municipalité. Pour la neuvième année consécutive et compte-tenu des difficultés rencontrées par un nombre important de

concitoyens, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale. En ces temps de crise, cette décision est significative. Le choix de ne pas solliciter davantage les ménages implique en effet de trouver de nouveaux équilibres budgétaires en particulier en recherchant d'autres sources de financement comme des subventions, des partenaires...

Nous allons terminer l'aménagement du centre bourg et mettre en accessibilité tout le village dans le cadre du Plan Accessibilité Voirie et Espaces publics (PAVE). Ce sera une grande première dans le département de l'Orne. L'autorisation ayant été accordée, nous allons lancer la construction de la halle aux marchés. De même, la mise en place de l'Espace Naturel Sensible va se concrétiser dès cette année pour se terminer en 2014. Nous avons obtenu pour ce projet 80 % d'aides émanant du Département et de la Région que je tiens à remercier.

Le 29 janvier dernier, suite à la démission de Monsieur Jean Maignan, Président de la Communauté de Communes, de nouvelles élections ont eu lieu et après plus de 10 ans de combat, la Commune de Bretoncelles a enfin obtenu la deuxième vice-présidence. C'est une nouvelle page de l'histoire de notre ville qui s'ouvre ainsi en instaurant un réel tournant vers l'avenir à la hauteur des ambitions d'une ville ancrée dans le 21ème siècle.

Enfin je terminerai en remerciant pour son excellent travail pendant plus de 10 ans à mes côtés comme adjoint, Monsieur Jean-Claude Calbet qui vient d'être nommé dans le Nord et en félicitant Madame Danièle Sanchez qui a été élue adjointe.

and Just

Conseil municipal

Le Petit Journal

Réunion du 25 janvier 2013

Réunion du 1er février 2013

Réunion du 22 février 2013

La population de Bretoncelles

Elle est officiellement de 1467 habitants au 1er janvier 2013.

En augmentation d'environ 250 habitants depuis plus de 40 ans comme l'indique les chiffres ci-dessous, la densité est ainsi passée de 30.21 hab./km² à 36.48 hab./km².

Rappelons que la superficie est de 4021 hectares, soit la 2ème commune du Perche par sa superficie.

Quelques indicateurs:

1968 : 1215 habitants 1975 : 1285 habitants 1982 : 1270 habitants 1990 : 1221 habitants 1999 : 1347 habitants 2013 : 1467 habitants

Bon à savoir :

Altitude maximum: 266 m

Altitude minimum: 120 m.

Altitude de la mairie : 150 m

Approbation des comptes administratifs

Budget de la commune

Excédent de fonctionnement de 794.059,31 €
Déficit d'investissement de 668.766,70 €

Soit un excédent global de 125.292,61 €

Budget eau

Excédent de fonctionnement de 98.921,09 €
Excédent d'investissement de 7.663,14 €
Soit un excédent global de 106.584,23 €

Budget assainissement

Excédent de fonctionnement de 74.767,20 €
Excédent d'investissement de 56.479,95 €
Soit un excédent global de 131.247,15 €

Budget Clos du Perche

Excédent de fonctionnement nul Déficit d'investissement de 20.790,45 € Soit un déficit global de

Soit un déficit global de 20.790,45 €

Fleurissement

Suite aux propositions de la commission fleurissement, le conseil municipal accepte les devis présentés pour l'achat de pots, treillages et potelets qui aménageront notamment le parvis de l'église, soit un total de 5300 € HT.

Schéma régional éolien

Le précédent Petit Journal a largement abordé la problématique du grand éolien. Comme le préfet de région a relancé la concertation sur ce sujet, le conseil municipal en a de nouveau débattu pour adopter à la majorité la pose d'éoliennes de 50 mètres maximum, ce qui exclut le grand éolien.

Piscine

Elle sera ouverte du samedi 29 juin au dimanche 1er septembre.

Le pont de La Donnette

Sa réfection est programmée par le Conseil général entre le 1er juillet prochain et la fin octobre 2013.

Conseil municipal

Le Petit Journal

Réunion du 29 mars 2013

Démission de Jean-Claude CALBET de ses fonctions d'adjoint

Pour des raisons professionnelles, Jean-Claude CALBET ne peut plus assurer ses fonctions d'adjoint et a donc décidé de démissionner tout en restant Conseiller municipal.

Seule candidate, Madame Danièle SANCHEZ, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée quatrième adjoint.

Vote des budgets

- Régie Eau

Le budget voté à l'unanimité s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'exploitation : 207 760,00 €
- Section d'investissement : 93 779,00 €

- Régie Assainissement

Le budget, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'exploitation : 159 258,00 €
- Section d'investissement : 117 722,00 €

Réfection du chemin de la Rue à la Booz

Les pluies de cet automne et de cet hiver, la circulation pendant les travaux et la vitesse des véhicules ont dégradé le chemin.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité le devis de la STAR d'un montant de 8180.64 € TTC.

Achat de matériels

Différentes acquisitions de matériels sont à prévoir en plus des commandes déjà passées (lame de déneigement, onduleurs et pots pour le fleurissement) : remplacement des ordinateurs de la Mairie, acquisition de matériels pour l'espace abbé Fret dans le cadre de l'Espace Public Numérique.

Le conseil municipal décide également d'acheter un camion benne, une tondeuse et une pompe.

Église : Etude de diagnostic : Choix de l'architecte

Sept architectes ont été consultés pour la réalisation de l'étude de diagnostic de l'église. Le Conseil municipal retient la proposition de M. François POUGHEOL, architecte à Caen, pour un montant de 5382 € TTC.

Halle aux marchés

Le Conseil Municipal, à la majorité, retient la proposition d'AFB Architecture pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la somme forfaitaire de 11500 € HT et de lancer l'appel d'offre pour la construction de la halle. (voir page 24).

Revêtement de la plage de la piscine

La plage de la piscine a subi quelques détériorations et le Conseil municipal décide de réparer le revêtement.

Les employés municipaux se chargeront, comme l'an dernier de cette opération.

Vote des taxes

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts et de laisser les taux des taxes inchangés :

Habitation: 12.40%Foncier Bâti: 7.07%

- Foncier Non Bâti :23.14 %

- CFE: 9.22 %

Vote du budget 2013

Le budget primitif, voté à la majorité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation: 1.041.391 €
- Section d'Investissement: 1.820.477 €

Conseil municipal

Le Petit Journal

Aménagement de bourg

La commission d'appel d'offres a accepté l'augmentation du marché signé avec l'entreprise EUROVIA pour les travaux de voirie.

Le marché passe de 757892.90 € HT à 867098.49 € HT soit une augmentation de **14.40** %, soit dans la limite de l'enveloppe fixée à 15%.

Le conseil municipal entérine cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'augmentation du marché.

Numérisation du cadastre

Lors de sa séance du 27 novembre 2012, le Conseil Communautaire de la CDC a souhaité conduire une démarche globale de la numérisation des cadastres à l'échelle intercommunale afin de mutualiser les coûts, d'obtenir une cohérence territoriale et faciliter son utilisation.

Le montant de la numérisation sera refacturée auprès de chaque commune constitutive de la CDC. Le coût approximatif pour chaque parcelle est de 0.35 € comprenant la prestation de service et les frais engagés par la CDC, la subvention du Conseil Général déduite. Pour Bretoncelles, le coût sera de 1192.80 €.

Subventions accordées aux associations

A.C.P.G.: 300 €

Boule Bretoncelloise : 300 € Club de Loisirs : 250 €

A.P.E.: 1800 €

Etrier Bretoncellois : 400 € Séjours scolaires : 2000 € Pongiste Cœur du Perche :

900€

A.B.E.L. : 100 € GV/GFB : 150 € Badminton : 1050 €

Football Club Bretoncellois:

1200 €.

Bille de Clown : 1400 € Bretoncelles Patrimoine et

Nature : 1200 €

SCIC Vents du Perche :

300 €

Livres Au Perche : 300 € Enfance et partage :

352.50 €

Régie eau

Un système d'alarme a été posé à la station de pompage du Verger. Relié à un téléphone portable, il permet d'alerter directement le détenteur du téléphone, en l'occurrence Christophe BUSLOUP, responsable des services techniques, dès qu'un dysfonctionnement apparaît.

Effacement des réseaux

La commune s'inscrit auprès du syndicat départemental pour l'effacement des réseaux électriques de la Résidence de la Donnette, de la rue Roger Poisson, et de la Rue Roger Calbris.

La Banque Postale

La commune a reçu Gilles HAVARD, délégué aux relations territoriales du groupe La Poste, et Jean-Paul LECORCIER, Directeur d'établissement de la poste de Longny-au-Perche qui gère l'ensemble des points contacts des cantons de Rémalard, Longny et Tourouvre.

L'entrevue a permis de faire un bilan de la commune et de ses points forts liés à l'évolution de la population, ses nombreux commerces et ses services.

Les élus ont souligné le développement numérique avec L'Espace Public Numérique communal, l'ouverture courant mai du centre de télétravail intercommunal et la pose de gaines pour la fibre optique dans la quasi totalité du bourg. Cette adaptation aux nouvelles technologies sera, dans un avenir proche, un atout supplémentaire pour les habitants, comme l'est également la gare et ses 16 arrêts journaliers.

Néanmoins, la baisse de fréquentation constatée au niveau national se reflète également à Bretoncelles et atteint 25% depuis 2006.

Si le bureau actuel demeure à part entière un bureau de la Banque Postale, son avenir en tant que tel est lié à sa fréquentation et donc dépend en priorité des bretoncellois.

Communauté de communes

Le Petit Journal

Nouvelle gouvernance à la CdC.

Suite à la démission de Jean MAIGNAN, Président de la CdC, pour raisons personnelles, le Conseil communautaire était réuni le 29 janvier 2013 pour procéder à l'élection d'un nouveau président.

Seul candidat, **Jean-Pierre GERONDEAU** est élu et propose immédiatement la création de six postes de vice-présidents avec le vœu d'intégrer la commune de Bretoncelles. La réunion du 11 février valide les commissions de chacun.

Sont élus :

1er vice-président :

Jacques LECUYER, Maire de Dorceau, co-président de la commission Finances et prospectives et président de la commission Environnement.

2ème vice-président :

Patrick PINLOCHE, Maire de Bretoncelles, coprésident de la commission Finances et prospectives.

3ème vice-président :

Michel GARNIER, Maire de Moutiers-au-Perche, président de la commission Travaux-Voirie.

4ème vice-président :

Jean MAIGNAN, Maire de Rémalard, président de la commission Scolaire.

5ème vice-président :

Christophe GUIARD, Maire de La Madeleine-Bouvet, président de la commission Développement économique et Prospectives.

<u>6ème vice-président</u>:

Guy RIGOT, Maire de Boissy-Maugis, président de la commission Jeunesse.

La commission Appel d'offres est présidée par Jean-Pierre GERONDEAU qui assure également la direction des groupes de travail Personnel et SCOT.

Le bureau de la CdC est composé de 15 membres, à savoir deux membres pour les communes de plus de 1000 habitants et un membre pour les autres.

Environnement

Signature d'un avenant avec le prestataire de services GDS Services 61

Du fait de l'intégration de Condeau à la Communauté de Communes du Perche Rémalardais, une extension du marché passée pour une durée de trois ans est validée.

Engagement dans un groupement de commande.

Le Conseil communautaire renouvelle son souhait de se joindre aux Communautés de Communes du Val d'Huisne et du Pays Bellêmois pour la recherche d'un prestataire commun qui assurerait le diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes et le contrôle des systèmes neufs et réhabilités.

Désignation des membres titulaire et suppléant pour la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande

Titulaire : Jacques LECUYER et suppléant : Michel LOISTRON

Point sur la mise en place éventuelle d'un service Vidange

L'objectif de la mise en place d'un service vidange était l'obtention de prix négociés pour les particuliers auprès d'un vidangeur.

Or la CdC du Perche Rémalardais ne possède pas les moyens nécessaires pour mettre en place cette gestion d'un service vidange, c'est pourquoi un courrier sera adressé à toutes les personnes ayant répondu favorablement à l'enquête.

Communauté de communes

Le Petit Journal

Réunion du 17 décembre 2012

SITE INTERNET

Victor LEDUC a effectué un stage de 6 mois à la CDC.

L'objet de son stage était la définition du cahier des charges du site internet .

Après sa validation et les grandes lignes de son contenu par la commission communication, Victor a réalisé le site internet.

Sa mise en ligne est prévue au cours de l'année 2013, avec le lancement de la nouvelle charte graphique. L'atout principal du nouveau site réside dans sa facilité de mise à jour, une liberté de navigation, et une utilisation intuitive pour l'internaute qui peut-être un habitant du territoire, un usager des services de la CDC ou une entreprise.

SCOT DU PERCHE ORNAIS

Des membres délégués titulaires ont été proposés au Pays Perche pour participer aux six groupes de travail mis en place dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial. 1 : Population, logement, services <u>Titulaires</u> : POUSSIER Daniel, **LETOURNEAU Bernard,** BAILLEAU Daniel, LOISTRON Michel

2 : Développement économique, Installations commerciales

<u>Titulaires</u>: **LAMBERT David,** GERONDEAU Jean-Pierre, GUIARD Christophe, BRISSEAUX Serge.

3: Patrimoine, tourisme, loisirs Titulaires: LEFEVRE Claude, LHUILLIER Jean-Philippe, PAVISI Jean, STAUTH Joël, HARICOT Marinette.

4: Mobilité, déplacements et réseaux <u>Titulaires</u>: DELAROQUE Jean-François, GASNIER Jacky, GARNIER Michel, LANGLOIS José, CARRE Marc.

5: Consommation de l'espace et agriculture <u>Titulaires</u>: LEMAIRE Philippe, **BACLE Chantal**, SENECHAL Claude, FARDOIT Didier, PELLERAY Jean-Michel.

6: Environnement, biodiversité, énergie Titulaires : RIGOT Guy, CHEVEE Daniel, LE NAY Martine, LECUYER Jacques, PELLERAY Jean-Michel, CHEVALIER Guy.

En gras, les délégués bretoncellois.

INTÉGRATION DE CONDEAU

La commune de Condeau a volonté rappelé sa de conserver l'adhésion au SICTOM de NOGENT LE ROTROU pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. Aussi, lors du Conseil Communautaire du 27 novembre dernier, un 5ème taux spécifique au zonage de la commune de Condeau a été voté. Il sera défini annuellement.

La question de l'accès à la déchetterie de Rémalard pour les habitants de Condeau a été évoquée puisque les condoléens n'ont officiellement pas accès à celle-ci.

Il a été convenu entre les deux syndicats de réaliser un comptage des habitants de Condeau fréquentant la déchetterie de Rémalard durant l'année 2013 en vue éventuellement de mettre en place une convention.

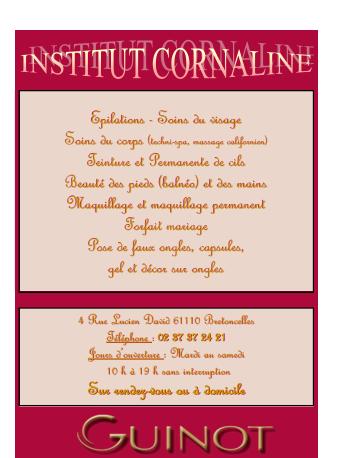
RENTRÉE SCOLAIRE 2013

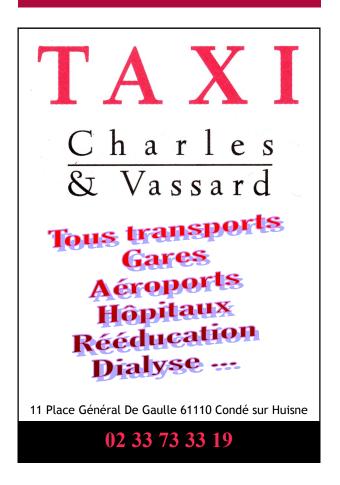
La fermeture potentielle du site de l'école de Bellou-sur -Huisne à la rentrée 2013 a été évoquée, suite à une diminution des effectifs scolaires de l'école élémentaire (-26 élèves).

D'ores et déjà, une réflexion est conduite sur la possibilité de réutiliser les locaux.

Publicité

Le Petit Journal











Publicité

Le Petit Journal











Communauté de communes

Le Petit Journal

Réunion du 11 mars 2013

Fermeture de l'établissement

de Bellou-sur-Huisne

scolaire

Face à 26 inscriptions de moins pour le groupe scolaire élémentaire de Rémalard, une classe sera fermée.

Or, le groupe scolaire de Rémalard comprend un établissement à Bellou-sur-Huisne composé de deux classes élémentaires. Pour l'éducation nationale, un seul site offre une meilleure visibilité sur l'ensemble de l'établissement et favorise l'accès des élèves aux infrastructures de l'école (salle de motricité, salle informatique).

Comme le site élémentaire de Rémalard peut accueillir une nouvelle classe, le choix s'est porté sur la fermeture du site de Bellou-sur-Huisne avec une étude sur la mise en place d'activités périscolaires.

Réforme scolaire

Report en 2014

Les avis sont partagés sur la mise en œuvre de la semaine de 4,5 jours, notamment à cause du coût financier. Le Conseil communautaire, à une large majorité, décide du choix du report en 2014.

Cette solution, majoritaire également dans le pays, permettra de s'inspirer des collectivités qui se seront lancées en 2013 et de prendre le temps nécessaire pour construire le Projet Educatif du Territoire.

Taxe de séjour

Lors de sa séance du 27 novembre 2012, le Conseil communautaire a délibéré en faveur de la mise en place d'une taxe de séjour en avril 2013.

En effet, dans le cadre de sa mission de développement économique, la CdC souhaite consolider les outils et moyens mis en œuvre pour agir en faveur de la fréquentation, du développement et de la promotion touristique du Perche rémalardais par la mise en place de la taxe de séjour.

Date d'institution :

La taxe de séjour est applicable depuis le 15 avril chez tous les hébergeurs du canton qui accueillent des personnes à titre onéreux sur le territoire intercommunal.

Période de recouvrement :

Cette taxe sera perçue chaque année du 1er janvier au 31 décembre.

Affectation de la taxe :

Le produit de la taxe sera entièrement affecté à des dépenses favorisant le développement touristique.

Tarifs appliqués :

Le tarif s'applique pour chaque catégorie d'hébergement, par personne et par nuitée de séjour.

Hôtels de tourisme, résidences et meublés et tous les établissements de caractéristiques équivalents 3 ou 4 étoiles ou épis ou clés et plus : 0.75 €.

Hôtels de tourisme, résidences et meublés et tous les établissements de caractéristiques équivalents 1 ou 2 étoiles ou épis ou clés : 0.50€.

Hôtels de tourisme, résidences et meublés et tous les établissements de caractéristiques équivalents sans étoile ou épi ou clé : 0.20 €.

Camping, caravanage et hébergement de plein air moins de 3 étoiles : **0.20** €.

État Civil

Le Petit Journal

Ils sont venus en 2013 :

Célya MORLOT
Baptiste MARTIN-DEGORTES
Charly DONNET
Reynaldo GERVAIS
Orane DESSEAUX
Mathéo GUYON-DANIEL

Assistantes maternelles agréées de Bretoncelles

Ils se sont unis en 2013 :

Le 20 avril Eric PINLOCHE et Kathleen TAILLIART

Ils nous ont quittés en 2013 :

Le 2 janvier Le 10 janvier	Louis BORDEAU, 100 ans Marie-Antoinette POIRIER, née GUET, 78 ans
Le 21 janvier	René PELTIER, 82 ans
Le 27 janvier	Jacqueline ESNAULT, née BLONDET, 92 ans
Le 24 février	Pierre MARTIN, 91 ans
Le 25 février	Michel ROSIER, 69 ans
	Michel DEBONNE, 57 ans
Le 4 octobre	André ZAMBO, 82 ans
Le 5 mars	Edmond ROTROU, 96 ans
Le 7 mars	Jean JOUIN, 87 ans
Le 8 mars	Thérèse DAUTRY,
	née GUERIN, 65 ans
Le 12 mars	Alphonse RIGUET, 89 ans
Le 27 mars	Christian RENTIEN, 74 ans
Le 1er avril	Edouard MIRZOIAN, 87 ans
Le 13 avril	Lucienne PAULMIER,
	née CHAMPION, 92 ans
Le 16 avril	Paulette DUHEC,
	née VELARD, 92 ans

Halte-garderie « Les Petits Bolides » Tous les jeudis de 8h30 à 17h 06 74 29 22 32

Mme AUBRY Line

Le Pré de Crochet Rue Henri Levier 02 37 54 53 06 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

La Pezassière 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle 02 18 00 60 95 06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières 02 37 37 26 66

Mme PICHOIS Evelyne

4 résidence de la Corbionne 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7 Résidence de la Corbionne 02 37 37 21 10

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris 02 37 37 27 94

Portrait

Le Petit Journal



Françoise et Joseph LE BERRE

Le défi, rien que le défi.

Son 90^{ème} anniversaire a sonné en 2012. Joseph Le Berre, né à Paris en 1922 est un autodidacte qui s'est construit seul, mais ça n'a pas toujours été un long fleuve tranquille!

Un certificat d'études en poche à 14 ans, malgré un nombre limité d'années scolaires et des conditions de vie difficile, il

consacrera sa vie à parfaire ses connaissances générales au point de devenir un auteur reconnu et assidu d'articles de presse. Ses sujets de prédilection sont toujours orientés vers les plus humbles et les plus démunis avec l'objectif d'améliorer leur sort.

Travailler sans maitrise d'un métier sera un nouvel obstacle qu'il franchira par le biais d'un ne formation accélérée pour adultes en devenant tourneur-ajusteur sur métaux.

Toutefois, c'est la guerre 39/45 qui forgera le caractère de l'homme, réfractaire au STO (Service du Travail Obligatoire) imposé par les allemands. Cette période, gravée dans sa mémoire, lui rappelle des moments douloureux où il devait fuir les allemands et c'est dans la résistance au Maquis de Plainville qu'il trouvera refuge. Après avoir participé à la libération de la ville de Nogent le Rotrou, il combattra à Paris aux côtés de l'armée Leclerc pour libérer la Capitale.

Sa première épouse lui donne deux enfants mais disparaît trop tôt d'une longue maladie, laissant un homme désespéré, désemparé jusqu'au moment où il rencontre Françoise, sa deuxième épouse. Tous les matins, vous pouvez les croiser, faisant leurs courses, offrant aux yeux de tous, l'image d'un couple exceptionnel.

Leur grand défi, à la retraite, aura été le pèlerinage à St Jacques de Compostelle, un choix partagé par Françoise et Joseph, un défi qu'ils ont voulu réaliser à la soixantaine. Se lancer dans une telle aventure, réalisée en deux mois seulement, sans aide extérieure, a nécessité une longue préparation. Marcheurs acharnés, randonneurs passionnés, Joseph Le Berre a participé à la création de 700 kms de sentiers pour le compte du Conseil général.

Comme il aime le souligner, Joseph vit grâce à Françoise, mais la réciprocité est évidente. Ils ont beaucoup œuvré au sein de Bretoncelles, y compris Françoise qui s'est investi dans le cadre du soutien scolaire et du bénévolat à la bibliothèque municipale.

La plus belle récompense pour la commune reste le magnifique fleurissement du calvaire de La Croix des Chênes, une réalisation en autodidacte avec ses propres semis!

Le **Petit Journal** est heureux de leur offrir ce portrait, bien modeste, au regard de leur investissement.

Le Petit Journal

Vous cherchez une chambre à Bretoncelles pour une nuit ou plusieurs jours ?

Deux possibilités s'offre à vous : l'hôtel et le gite

L'Hôtel de la gare

Joël Alloteau 17 rue Ernest Sagot, 61110 Bretoncelles Tél 02 37 37 20 13 Fax 02 37 37 20 13 L'Hôtel de la gare vous propose sept



chambres: simple ou double, chacune équipée de WC et douche privatifs.

Pour votre confort l'hôtel bénéficie d'un accès WIFI gratuit et d'un parking privé. Il est ouvert toute l'année (week-end compris).

Tarifs de 50€ à 55€

Petit déjeuner à 6 €, Animal en chambre : 10 €, Pension complète : 65 €.



Le Coq Bleu

M. et Mme Quentin La Moitillière, 61110 Bretoncelles Tel 02 38 63 79 34 et 06 73 24 91 23

Maison percheronne pour 5 personnes, pleine de charme, tout confort, au calme, avec un jardin clôturé ombragé, terrasse et barbecue.



Animal non accepté **Période d'ouverture toute l'année**

Tarifs (sans les charges):

haute saison : 330 € la semaine moyenne saison : 250 € la semaine basse saison : 240 € la semaine

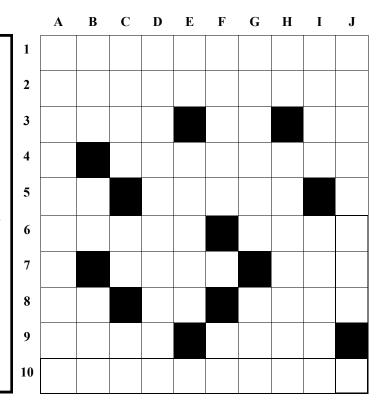
Gîtes de France 2 épis



Mots croisés de Gilberte BION (solution page 22)

HORIZONTALEMENT

- **1–** Elle nous a beaucoup manqué tous ces derniers mois.
- **2–** Dévoilement.
- **3–** Animal. Possessif féminin. Jeu chinois.
- 4- Interprètes.
- **5–**St moyenâgeux. Facile.
- 6- Combat. Réservoir de stockage.
- **7–** Terrain délimité. Fatigué.
- **8–** Note de musique. Versus. Ile méditerranéenne.
- **9–** Roi légendaire d'Athènes. Lisière boisée.
- **10–** Qualifient les organes des sens.





- A- Demoiselles.
- **B–** Indivisible. Alternative. Datation.
- **C–** Travail forcé infligé aux incas (histor.). Possessif féminin. Préposition, adverbe ou pronom.
- D- Répétées plusieurs fois.
- E- Négation. Personne étrangère au groupe.
- F- Refuge. Conjonction.
- **G–** Arrêts ou ralentissements organiques. Vieille colère retournée.
- **H–** Voyelles doubles. Battue ou broyée (pour briser les parties ligneuses du chanvre).
- I– Robe de magistrat. Garantie de qualité.
- **J** Tumeur osseuse.

Pluviométrie						
	Au Moulin	de Thivaux	A la Gilardière			
Année	2012	2013	2012	2013		
Janvier	62.4	60.8	56	80		
Février	15.3	55.5	18	70		
Mars	23	65.3	22	73		
Avril	119	53.5	111	59		

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.agriculture-durable61.com

Bretoncelles.fr Pour les associations aussi

Le site internet de la commune est de plus en plus visité et pour cause, on y trouve d'utiles renseignements. Aujourd'hui, l'accent est mis sur les associations qui peuvent y trouver refuge et annoncer leurs manifestations, mettre un bulletin d'adhésion en PDF ou tout simplement relater leurs évènements.

Des associations n'hésitent pas à s'inscrire, mais l'objectif sera atteint lorsqu'elles y seront toutes, sans exception.

Présidentes et présidents d'associations sportives, culturelles ou de loisirs, préparez vos documents et **Jean-François DELAROQUE**, de l'espace abbé Fret, se chargera du reste.

Une adresse « bretoncelles.fr », c'est possible sous réserve de correspondre à certains critères, dont voici les principaux : Commerçants, artisans, professions libérales, services, associations, présidents d'associations, élus, etc., là encore, il convient de prendre contact avec Jean-François DELAROQUE.

Halte au bruit et respect du voisinage

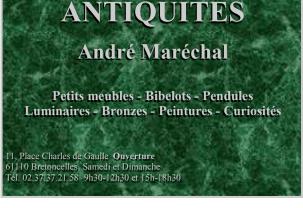
C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.
- * Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Publicité

Le Petit Journal













- - Liaisons SAMU

- VSI.
- **Taxis**
- Installation et gestion de téléassistance



Taxi 7 places

50 avenue de Paris **28400 MARGON** 02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr www.ambulances-charles.fr

Publicité

Le Petit Journal



Le Parc 61110 Bretoncelles

Tél: 02 37 37 20 88 Port: 06 17 30 19 09 E-mail: jodubeau@free.fr

Educateur canin professionnel -Diplômé d'état

Adepte des pratiques douces et amicales Méthodes positives et modernes Du chiot à partir de 3 mois au chien adulte toute race

- Education de base, Obéissance et Rééducation comportementale
- Activités : Clicker training, Jeux d'éveil
- Sports : Agility, Fly ball

- Habilité à délivrer la formation des maitres de chien de catégorie

Siret: 519 104 426 00019





GOBLET Eric

Artisan Peintre

Revêtements Sols & Murs, Ravalement, Décoration

11 bis, rue Lucien David 61110 BRETONCELLES

Tél. : 02 33 25 58 78

58 73 N° de siret 489 652 685 00020 - APE 4334Z





- Entretien Réparation Dépannage toutes marques
- Ventes neufs et occasions toutes marques
- Entretien Réparation Vente Matériel Motoculture
- Station service Elan
- Véhicule sans permis

La Croix des chênes - route de L'Aigle 61110 Bretoncelles

téllhax : 02 37 37 23 60

Ouvert du mardi au samedi

ELAN









Bon à savoir : SNCF Le Petit Journal

	Don!	- Ch -		Name	4 1	Dates		N/ a a				
Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans												
Jours de circulation	LàV	LàV	LàV	S	Q	LàV	SDF	LàV	L à V	SDF	LàV	
PARIS MONTPAR- NASSE		05:33	07:09	07:06	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24	
VERSAILLES CHAN- TIERS		05:46			11:22	15:22	16:25	16:40	17:39	18:25	18:40	
CHARTRES (correspondance A)		06:30	08:25	08:07	12:07	16:07	17:25			19:25		
CHARTRES (D)	06:09	06:48	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:32	18:32	19:32	19:32	
LA LOUPE	06:32	07:17	09:04	09:04	13:05	17:05	18:04	18:04	19:06	20:04	20:04	
BRETONCELLES	06:40	07:25	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:14	20:12	20:12	
CONDE SUR HUISNE	06:46	07:30	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:20	20:18	20:18	
NOGENT LE ROTROU (A)	06:52	07:35	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:27	20:24	20:24	
NOGENT (Correspondance D)	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:48	20:48	
LE MANS	07:46	08:24	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:29	21:29	
	Le N	lans	Noge	nt le F	Rotro	u Cha	rtres	Paris				
Jours de circulation	LàV	LàV	S	LàV	Q	Q	LàV	LàV	Q			
LE MANS	03:36	05:52		06:40	07:36	12:57	15:36	16:39	17:36			
CORRESPONDANCE	04:13	06:23		07:27	08:13		16:12	17:27	18:12			
NOGENT LE ROTROU (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:47	16:33	17:33	18:33			
CONDE SUR HUISNE	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:55	16:39	17:39	18:39			
BRETONCELLES	05:43	06:43	06:43	07:45	08:45	14:01	16:46	17:46	18:45			
LA LOUPE	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:08	16:54	17:54	18:54			
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:39	17:26	18:26	19:26			
Chartres (Correspondance D)	06:27	07:27	07:34	08:27	09:34	14:52	17:34	18:34	19:34			
VERSAILLES CHAN- TIERS	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38			
PARIS MONTPARNAS- SE	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50			

Horaires valables jusqu'au 14 décembre 2013

Attention toutefois, les travaux sont toujours d'actualité avec possibilité de transferts du transport par route avec des cars! Surveiller par conséquent les panneaux d'affichage en gare qui précisent les périodes de travaux et les conditions de circulation.

Le Petit Journal

Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel. Aucun vandalisme n'a été déploré en 2012, ce qui garantit les efforts des uns et des autres.

Les travaux d'aménagement du bourg étant maintenant terminés la commune s'est inscrite au concours départemental.

Règlement du concours

Article 1

Ce concours est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

Article 2

Seuls les habitants demeurant en campagne s'inscrivent. Pour cela, ils ont le choix : coupon sur papier libre à la Mairie, mail à « mairiebretoncelles@orange.fr », téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou le site internet « bretoncelles.fr ».

Article 3

Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : Maison sans terrain ou logement en immeuble

2^{ème} catégorie : Maison avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée 3^{ème} catégorie : Boutiques et établissements commerciaux et industriels

4ème catégorie : Maison ou ferme hors agglomération

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

Article 4

Les éléments pris en compte pour la notation comprennent l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité, l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage), la propreté, la netteté et l'entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

Article 6

Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Article 7

Les résultats seront communiqués dans le « **Petit Journal** » de septembre 2013 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion **de la cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

Article 9

La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2013 pour les résidents en campagne.

Article 10

Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

Pour tout renseignement complémentaire : Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27

Eco-tri

Guy VERNEY, Président du SIRTOM, **S**yndicat **I**ntercommunal de **R**amassage et de **T**raitement des **O**rdures **M**énagères, écrit dans son dernier édito le mot suivant :

Nous agissons aux côtés d'Eco-emballages pour améliorer la qualité de la matière première recyclée et développer un recyclage de proximité.

Le tri s'inscrit dans la démarche de Développement Durable et 82% des Français se disent prêts à trier.

En triant correctement, en qualité et en quantité, nous offrons une deuxième vie à nos emballages ménagers. Nous mettons l'accent dans ce journal sur les bouteilles et flacons en plastique issus de la transformation du pétrole et les économies que nous pouvons réaliser en pétrole brut et en gaz naturel.

Si la réduction des coûts est un des bénéfices attendus, l'objectif à terme est de trouver des solutions de recyclage pour chaque emballage, ce qui nécessite d'agir de l'amont à l'aval du dispositif.

Ainsi, tout en triant et en recyclant dans le respect des principes de performance économique, sociétale et environnementale, nous relevons ensemble le défi majeur de la préservation de notre terre.

Cette année, le tonnage collecté a légèrement progressé, mais nous devons améliorer notre performance sur la valorisation du verre, notre moyenne est de 31kg/an/habitant et la moyenne nationale est de 37kg/an/habitant.

Le ras le bol des incivilités

82% des français se disent prêts à trier! Dans ce cas les 18% restant portent une lourde responsabilité sur les désordres constatés sur les lieux de collecte! En effet, la commune tient à disposition un album photo des incivilités en matière de dépôts des ordures ménagères qui relate des comportements intolérables. Citons une bouteille de gaz, certes vide, trouvée dans un bac à roulettes, quand ce ne sont pas des coussins de canapé! Les emballages en carton ont envahi tous les lieux dès Noël passé. Les employés de la commune collectent des bouteilles vides en grande quantité dans les poubelles du village quand ce n'est pas en bordure de la voie publique!

Bref, tout cela à un coût de plus en plus important, un coût salarial quand deux ou trois agents communaux consacrent à minima un couple d'heures par semaine à remettre en état les dépôts, un manque à gagner pour le SIRTOM lorsque le tri n'est pas assuré.

En 2011, le SIRTOM a collecté 12659 tonnes d'ordures ménagères et 2487 tonnes de déchets recyclés, dont 1198 tonnes de verre, 1037 tonnes de papier, cartons et magazines et 252 tonnes d'emballages plastiques.

Une bouteille d'eau recyclée sert à fabriquer 7 cartes à puces. 27 bouteilles permettent de confectionner un pull en laine polaire. Le plastique recyclé est utilisé également pour le coffrage des piscines.

Avec le tri, commence une nouvelle vie!

O.P.A.H.: Assouplissement des critères d'attribution

Les critères d'intervention de l'**ANAH** (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) dans le cadre des **OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ont été modifiés le 13 mars dernier.

Ces critères seront applicables au 1er juin 2013.

Voici les principales évolutions :

1/ Un taux d'intervention majoré (jusqu'à 50 %) pour les travaux de lutte contre la précarité énergétique

2/ Un taux maximum d'intervention pour tous les ménages dont le plafond de ressources est en dessous au égal au plafond standard (11 811 € pour 1 personne, 17 273 € pour 2 personnes, 20 775 € pour 3 personnes...)

3/ Les propriétaires occupants, dans les plafonds de ressources ci-après, (auparavant uniquement éligibles aux aides du Conseil général) sont maintenant éligibles aux aides de l'ANAH (18 170 € pour 1 personne, 26 573 € pour 2 personnes, 31 957 € pour 3 personnes...)

4/ Pour les personnes relativement autonomes, l'évaluation GIR 5 ou 6 (difficile à obtenir) n'est plus obligatoire. Un simple rapport d'un ergothérapeute est demandé.

5/ Pour les propriétaires bailleurs, la liste des travaux éligibles est élargie notamment pour une meilleure prise en compte de la problématique énergétique. (25% si le gain énergétique est de 35% + étiquette énergie D + conventionnement du logement en loyer social ou très social.)

Solution

des mots croisés

de la page 15

	<u>-</u>	ı	н	ภ	-	7	П	.	Я	A	J
-		Т	ı	S	0	N	I	M	Λ	٦	ı
1	٧	0	I	Τ	A	I	Τ	I	N	I	7
()	ອ		A	S		3	Т	3	В	3
5	3	3	Τ	S	I	Τ	Я	A		3	Þ
-	L		3	3	S	I	A		Ο	٦	9
()	٦	I	S		3	Τ	Τ	n	٦	9
,	S	A	٦		Э	Я	I	A		Λ	7
	3	В	٦	3		S	٨		A	٦	8
		3	3	Я	0		3	3	ອ	3	6
,	S	٦	3	I	Ы	0	S	N	3	S	01
u C	3 3	ociai.)								

Contexte difficile : dynamisme renforcé

Trois ans déjà qu'ils sont installés à Bretoncelles, une opportunité pour fêter cet anniversaire alors que la vie économique berce dans une ambiance morose. Aussi, **Bruno et Dorothée EDON** ont mis toute leur énergie dans cette opération en faisant appel aux commerces locaux :

Conter Fleurettes qui a décoré les lieux de jolies compositions florales,

Flaveurs du Perche qui ont fabriqué gâteaux sucrés et salés dont un joli gâteau représentant une 2CV,

Cocci-Market qui a fourni boissons et divers fournitures,

Prairies du perche qui a réalisé le buffet campagnard*,

Charlott'lingerie qui a offert plusieurs bons de réduction.

Bref, toute une dynamique que le **Petit Journal** est heureux de souligner.

Autre bonne nouvelle : **Dorothée et Bruno EDON** reprenne le garage de Rémalard, fermé depuis quelques mois en créant 3 emplois sur place et **un nouvel emploi à Bretoncelles**. Plutôt une bonne nouvelle quand l'on connaît la progression du chômage actuel.

*des bouchers qui ont de nouveau remporté plusieurs prix : une médaille d'argent en tripes, une médaille d'or en boudin et fromage de tête, tandis que Benjamin remportait pour sa part le grand prix national en pâté de campagne



Dorothée et Bruno EDON accompagnés de Gilles

Chaudière à granulés de bois en fonctionnement

L'Entreprise Challier organise des journées portes ouvertes :

vendredi 31 mai et samedi 1er juin à la salle des fêtes de Bretoncelles

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Vous y verrez principalement des moyens de chauffage d'énergies nouvelles dont une chaudière à granulés de bois, « **en fonctionnement » !**

Vous pourrez aussi découvrir des poêles à granulés, des VMC double flux, des appareils électriques ainsi qu'un camion aménagé avec des chaudières à condensation.

Pas besoin de s'inscrire, c'est gratuit et accessible à la salle des fêtes.

Tombola chez Coiffure nacrée

A l'occasion de son 5ème anniversaire, Gaëlle vous invite à partir de 17h le 21 juin, à son salon, pour fêter l'événement autour du verre de l'amitié, avec en prime, une tombola.

Le Petit Journal





Halle aux marchés

Le Conseil Municipal, à la majorité, retient la proposition d'AFB Architecture pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la somme forfaitaire de 11500 € HT et de lancer l'appel d'offre pour la construction de la halle. (voir page 5)

Economie

Le Petit Journal



Lors de sa séance du 3 mai 2013, le Conseil municipal a retenu l'entreprise chargée de l 'étude de sol.

Vue intérieure







Lors de la dernière parution nous vous avions présenté les principaux services offerts à l'espace Abbé Fret. Pour ce nouveau numéro nous vous proposons de découvrir ensemble un éclairage sur chaque catégorie :



Tout au long de l'année l'équipe de l'espace Abbé Fret est à l'écoute de ses lectrices et de ses lecteurs : elle cherche, furète, pour dénicher toutes les nouveautés qui sont offertes dans le monde de l'édition.

la liste des nouveautés est accessible sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à aller les réserver, elles sortent très vite!

Pour les cinéphiles nous proposons des dvd adultes et jeunesse : des fantastiques, des Mangas animés, des classiques, des comédies. des spectacles, pour les plus jeunes des dessins animés, des documentaires (l'Odyssée Sibérienne, Mémoire d'Arbres, Valdieu (sur le Perche et ses environs)). Bref, un nombre suffisant de dvd vous attend et peut être complété si vous en faites la demande à la bibliothèque, et si cela est disponible, à la médiathèque départementale de l'Orne.



Rendez-vous un mardi sur deux pour une rencontre animée par Daniel Sache autour de l'actualité, des livres et les jeux de mots.

Pour cette année les thèmes retenus par les participants sont :

- Mardi 07 mai à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Prix Goncourt 2012 biographie de l'auteur, le livre, les critiques....
- Mardi 21 mai à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Quizz sur la nourriture et la cuisine
- Mardi 04 juin à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Actrice ou acteur pour son anniversaire en 2013 (biographie, filmographie, anecdotes,...)
- Mardi 18 juin à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Les institutions européennes et l'actualité
- Mardi 02 juillet à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Prix littéraire Interallié 2012 biographie de l'auteur, le livre, les critiques,...
- Mardi 16 juillet à 14 h 30 à la Salle Gauthier-Lapierre : Prix littéraire Médicis et Fémina 2012 :biographie de l'auteur, le livre, les critiques,...



Perche Le numéro n°4 de Vents du Perche est disponible à la bibliothèque et à la maison de la presse de Bretoncelles!



Les Livres audio: à écouter chez soi ou en voiture, savourer un moment de lecture confortablement assis. Des œuvres lues pour les plus jeunes comme pour les plus grands.

Espace culturel abbé Fret

Le Petit Journal

Espace Public Numérique 2013

Un Espace Public Numérique a pour vocation de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à internet et au multimédia. Vous pourrez vous initier à l'informatique (ordinateur, tablette graphique...), mais aussi disposer de services :

accès internet, imprimante à disposition (0,15€/page).

Chaque trimestre un thème est abordé pour des ateliers collectifs. Ils permettent de se perfectionner sur un sujet précis ou de découvrir de nouvelles applications. En dehors des ateliers collectifs, les ateliers individuels sont disponibles : du mardi au samedi sur rendez-vous.

Ateliers thématiques de l'EPN

Thème général : Découverte de l'informatique.

- apprendre à utiliser un ordinateur
- internet
- les bases du traitement de texte

<u>Samedi 8 juin :</u> atelier collectif gratuit, 14h30 à 15h30 à l'EPN. Inscription : epn.bretoncelles@orange.fr ; tél. 02.37.37.25.27

Centre de conférences et d'expositions :

Mai : Hubert Schmitt expose ses photographies sur le thème :

« Promenade au Rajasthan »

Exposition prévue jusqu'au samedi 25 mai

Juin l'association Livres au Perche crée l'événement :

1/ 8ème Salon du Livre d'Artistes, exposition de livres d'artistes en présence des éditeurs, des poètes, des artistes.
2/ Exposition d'estampes contemporaines. Salle des Fêtes.

Samedi 8 juin de 9h 30 à 12h et de 14h à 19h.

Dimanche 9 juin de 9h 30 à 12h et de 14h 18h.

juin - juillet : Guy Lang expose ses œuvres sur le thème :

« Promenades et rêveries »

Vernissage-présentation <u>le samedi 15 juin à 17 h à la salle de conférences</u>

Exposition prévue jusqu'au Samedi 06 juillet

Gilles Paul Esnault, artiste international,

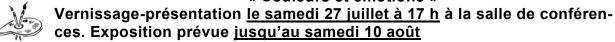
expose ses œuvres sur le thème: « hyperréalisme ou irréel ? »

Vernissage-présentation le mardi 09 juillet à 17h

Exposition prévue jusqu'au mardi 23 juillet.

Juillet - août : Bernard Delprat expose ses œuvres sur le thème :

« Couleurs et émotions »



L'équipe de l'Espace Abbé Fret vous remercie pour votre soutien : *Chantal, Danièle, Noëlle, Thérèse, Daniel, Jean-François remercient les généreux donateurs.*

Le Petit Journal

TEMPERATURES ET PRECIPITATIONS Sur le Moulin de Thivaux 2012

	T°	T°	T° mini	T° maxi	Pluie	Jour le	Nb.	Nb.	Nb. jours
	mini.	maxi.	absolue	absolue		plus plu- vieux	jours de pluie	jours de gelées	de neige
Janvier	2	8,8	-7,2	12,7	62,3	22,4	15	13	0
		-	-		-	22,1	13		
Février	-4,6	5,9	-17,8	16,2	15		4	20	5
Mars	1,2	15,3	-4,3	22,9	23	7,4	7	10	0
Avril	2,5	13,4	-4	17,6	119	17,7	18	11	0
Mai	8	19,7	-1	27,1	78,1	24,4	11	2	0
Juin	10,7	20,5	4,6	30	102,6	18,9	18	0	0
Juillet	10,9	22,5	3,9	33,5	50,6	11,4	10	0	0
Août	10,9	25,2	4,7	36,1	14,4	8,4	4	0	0
Septembre	7	20,5	-0,8	28,9	66,4	23,1	9	1	0
Octobre	7,5	15,4	-2,9	21,9	144,5	29,5	18	4	0
Novembre	3,5	9,9	-4,2	13,9	62,2	19	12	5	0
Décembre	2,1	8,5	-8,5	13,3	140,2	42	24	10	1
Année	5,1	15,5	-17,8	36,1	878,4	42	150	76	6

T° mini absolue : le jour le plus froid du mois. T° maxi absolue : le jour le plus chaud du mois.

Pour l'année 2012, c'est un minimum de -17,8°, un maximum de 36,1°, soit un écart 53,9°! et une pluviométrie de 878,4 mm qui ont été notés.

Janvier démarre l'année dans la douceur et l'humidité. Février ferme la porte au froid en début de mois. C'est l'arrivée du printemps et de la sécheresse, qui sera redoutable par la suite..

Février est remarquable par la vague de froid qui sévit du 30 janvier au 12 février où la température est descendue sous les -15° à 4 reprises et jusqu'à -17,8° le 7. Les pluies sont très faibles : 15 mm, essentiellement sous forme de neige.

Mars est sec et chaud (+4° pour les maxi).

Avril et juin sont très humides. Les températures sont à peine de saison (davantage pour mai).

Mai reçoit des pluies légèrement supérieures à la normale et des températures supérieures qu'à l'accoutumée mais il gèle le 16 à -1,0°!

Juillet, la chaleur met du temps à arriver, l'humidité est encore bien présente! Les 25° ne sont franchement dépassés qu'à partir du 22. la moisson débute pour la première fois après le 14 juillet.

Aout, à l'image de 2009, mais dans un moindre mesure, est chaud et une vague de chaleur bien tardive se produit du 17 au 19 et des records de températures tombent comme 36,1° le 18. Il ne pleut que 14 mm.

Septembre est de saison mais les températures sont parfois fraîches : -0,8° le 30. 66 mm, c'est le plus « gros » cumul depuis 2001 !

Octobre, novembre et décembre sont globalement très humides et doux. Les conditions sont extrêmes! Les champs sont détrempés, pénalisant durablement les semis de céréales d'hiver. Les cours d'eau ont été continuellement troubles ou en crue.

L'année 2012 est globalement normale sur les températures, malgré quelques contrastes assez marqués. Février plus froid de 3° et août plus chaud de 1°.

Le GSMR, présentation générale :

Le projet Global System for Mobile Communications – Railway ci-après dénommé « GSM-R » est un projet européen au bénéfice d'un service de transport public.

C'est un standard de communication sans fil basé sur le GSM, développé spécifiquement pour des communications de voies et de données, entre les différents membres des équipes ferroviaires : conducteurs, régulateurs, membres de l'équipe de manœuvre, personnels à bord du train, chefs de gare.

Le grand public ne peut donc pas se connecter à ce réseau avec son téléphone portable. Ce système permettra également la liaison avec les autres réseaux GSM-R au niveau européen.

Ce projet, d'ampleur nationale, doit couvrir l'ensemble du réseau existant, et donc du territoire français et doit construire la couverture des 11 500 km de réseaux restants, soit 2 000 sites radio, qui s'ajoutent aux 2 700 km déjà déployés dans le Nord-Est de la France.

Le projet doit être entièrement achevé en 2015.

Le GSMR est une mission de service public.

Le GSMR et ses contraintes techniques :

Le projet GSMR prévoit l'implantation d'un site tous les 3 ou 4 kilomètres, site qui doit être implanté à proximité immédiate des voies de chemin de fer (moins de 100 m) et dans une zone d'implantation restreinte (la zone d'implantation du site est souvent limitée à un rectangle de 200 m sur 100 m).

Chaque site est dépendant des sites en amont et en aval et doit assurer une continuité de service tout au long de la voie de chemin de fer.

Pour des raisons de sécurité, nulle rupture de service n'est possible.

Le GSMR à BRETONCELLES:

La commune de BRETONCELLES est traversée de part en part par la ligne de chemin de fer. De plus, la commune présente un fort vallonnement. Aussi, ce sont deux sites qui seront positionnés sur BRETONCELLES.

L'un se situe en campagne, l'autre dans le centre bourg, en face de la gare.

Le site situé en centre bourg a été retenu car il est situé sur un terrain appartenant à RFF (Réseau ferré de France) et qu'il permet de couvrir toute la voie de chemin de fer jusqu'aux sites en amont et aval.

Ces implantations ont été optimisées afin de limiter les sites sur votre commune. Sa géographie complexe aurait pu obliger à la création de 3 ou 4 sites.

NB : Communiqué de la SNCF (la municipalité n'a pu en aucun cas intervenir dans le choix des implantations).

Il pleut, il pleut à La Gilardière.

16 mètres de pluie à la Gilardière depuis 1993, année des premiers relevés pluviométriques effectués par Pierre Monsallier.

Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser l'année 2012 n' a pas été la plus arrosée puisque les années 1994, 1999 et 2000 ont atteint la barre des 1000 mm avec respectivement 1060, 1000, et 1079 contre 876 en 2012.

En revanche, les quatre derniers mois de l'année 2012 ont été très pluvieux avec 411 mm mais encore assez loin du record de l'année 1998 (503 mm).

1996 est la seule année inférieure à 600 mm (563 mm), mais 5 années sont inférieures à 700 mm (1995-2004-2005-2009-2011).

Deux mois en 20 ans ont dépassé les 200 mm, à savoir décembre 1999 avec 244 mm et juillet 2000 : 207 mm (probablement un orage), alors que 3 mois ont eu moins de 10 mm : (juin 1996 : 2 ; mars 1997 : 9 ; avril 2007 : 5)

Merci à Monsieur Pierre Monsallier

Collecte des déchets ménagers

Les conteneurs enterrés en centre bourg seront mis en service le 1er juillet prochain, avec un retard d'un mois sur le calendrier prévu pour s'assurer que les travaux d'aménagement soient bien terminés.

Les conditions d'utilisation sont établies comme suit :

Accessibilité à toutes les habitations reliées au plateau de la zone 30 (un courrier sera adressé par la mairie aux personnes concernées).

Seuls, les déchets ménagers doivent y être déposés dans les deux conteneurs installés place du Général de Gaulle, proche de l'église et ce, en sacs poubelle jusqu'à 100 litres en fonction des besoins des foyers utilisateurs, ce qui évitera de conserver des déchets à domicile

Cette collecte centralisée permettra de réduire les taxes d'enlèvement des déchets ou pour le moins en réduire les coûts de fonctionnement puisque un camion de 38 tonnes et son chauffeur suffisent à collecter les ordures ménagères à raison de deux tonnes à l'heure contre 300 kg pour des bacs à roulette.

Publicité

Le Petit Journal







Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81 Web : http://www.tireau-pitel.com







Publicité

Le Petit Journal



Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans votre projet immobilier*.

Du nouveau pour les futurs propriétaires : renseignez-vous en agence.

2 agences Crédit Agricole Normandie à votre service :

28, place du Général de Gaulle 61110 RÉMALARD

21, place du Général de Gaulle 61110 BRETONCELLES

098 098 10 15

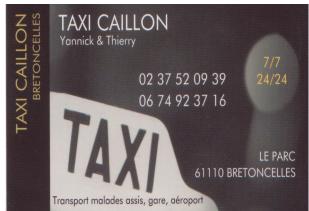
ca-normandie.fr

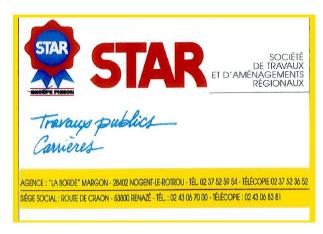
(Accès gratuit hors coût utilisation internet (FAI + coût facturé par l'opérateur télécom)

*L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le sège social est 15, esplanade Brillaud de Laujardière – 14050 CAEN CEDEX, immatriculée au Registre de Lormetroe et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédialires en assurance sous le n° 07 022 888.











Associations

Le Petit Journal

Association Bille de Clown

Assemblée générale :

L'association a tenu son assemblée générale le 8 mars dernier. Suite au départ de **Jean-Claude Calbet** de la présidence un nouveau bureau s'est formé :

Président
Franck Pelay Vice-président
Virginie Lozier Trésorière
Sandrine Rocheteau Secrétaire
Richard Berthou Trésorier-adjoint
Hugues Guilloux Secrétaire-adjoint

Les membres du bureau remercient chaleureusement Jean Claude et lui souhaitent beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions professionnelles.

Devant le nombre croissant d'adhérents (140 à ce jour) une nouvelle organisation a été mise en place avec la création des référents.

Afin de faciliter le travail du bureau chaque section a désormais un référent. Il aura pour mission le suivi de toute l'activité et s'engagera pour l'année. Il aura un vrai rôle d'interface entre le bureau, les adhérents et sera un appui important pour l'intervenant. Cela peut se résumer à ces différents points :

Gestion des inscriptions avec l'intervenant Interface adhérent/bureau (pour demande particulière) Gestion calendrier (ex: prévenir adhérent via e-mail si absence intervenant....) Gestion salle (préparation, rangement si besoin avec l'intervenant....) Préparation collective festival

Les référents :

Cirque : **Tristan Lefeuvre**Théâtre : **David Lambert**Zumba : **Isabelle Ballester**Aikido : **Hugues Guilloux**Chant : **Virginie Berthou**

Association Bille de Clown (suite)

Théâtre

C'est avec un grand plaisir que la troupe des bouffons a retrouvé le public Bretoncellois pour 3 représentations en novembre, décembre et mars dernier. Près de 500 personnes ont ainsi pu suivre les aventures pittoresques des « dames de petite vertu ». Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus, à la municipalité et aux bénévoles pour la réussite de ces représentations.

Les bouffons vous donnent rendez-vous pour leur prochaine pièce qui vous rappellera l'école buissonnière le:

le samedi 9 novembre 2013. Réservez votre soirée !!!!

Festival des Z'Arts le 15 juin

Il aura lieu au gymnase à partir de 15 heures. Les différentes sections vous présenteront leurs spectacles et démonstrations après une année de travail. Entrée libre et gratuite. Venez nombreux encourager nos z'artistes. Vous trouverez dans ce numéro du **Petit Journal** un programme.

Si vous vous sentez l'âme d'un bénévole vous êtes le (la) bienvenu. La prochaine réunion de préparation aura lieu le **jeudi 16 mai 2013 à 18h30** salle Gautier-Lapierre.

Pour tout renseignement David Lambert 06 46 11 48 67.

TENNIS CLUB DE BRETONCELLES

Venez faire découvrir le tennis à vos enfants, à partir de 8 ans

Le samedi 22 juin De 14 h à 16 h

Salle des sports de Bretoncelles

ou

Si le temps le permet sur les cours extérieurs

AMIS SPORTIFS

LA SAISON 2012-2013 ARRIVE A SA FIN POUR LES COMPETITIONS AVEC DE BEAUX RESULTATS POUR NOS FEMININES.



CHAMPIONNAT DE L'ORNE:







18 ans :1ère Mlle DELEUSE Laëticia. 2ème Mlle SECRETAIN Betty. 15 ans : 1ère Mlle SECRETAIN Charline.

13 ans : 1ère Mlle SECRETAIN Charline.

Belle prestation de Charline pour sa reprise.

CHAMPIONNAT DE BASSE-NORMANDIE:





Notre équipe de D3 masculine se maintient.

Notre équipe féminine en entente avec la Bayard Argentan, après être montée en National 2, redescend en National 3.

Belle expérience sportive

BRAVO LES FILLES

Nos entraînements sont les mercredi et samedi de 16H à 18H et les jeudi de 18H à 20H. En début de septembre 2013 nous envisageons une porte ouverte à Bretoncelles. Si en cette fin de saison vous voulez nous rejoindre au tour de la table pour taper la balle nous vous ferons 50% de remise sur la licence.

Pour tous renseignements contacter nous:

Daniel SECRETAIN: famille.secretain@orange.fr ou 06-89-82-90-69 Chantal DELEUSE: deleujc@orange.fr au 02-33-25-62-75 ou 06-11-89-23-52 Sonia GALLOU: lecomte.gallou@wanadoo.fr ou 06-43-92-39-23

Nous vous attendons avec plaisir, quelque soit votre niveau, pour taper la balle ensemble.

Associations

Le Petit Journal



L'Abel fait un don de 50 000 euros à la Fondation du patrimoine pour la restauration du porche de l'église.

A.B.E.L.

L'association remercie la Municipalité pour sa subvention.

Le prochain vide-greniers sera le dimanche 7 Juillet 2013 de 7 h à 19 h.

Les réservations sont à faire de préférence aux heures des repas

au 02 37 37 21 45

CLUB DE LOISIRS DE BRETONCELLES





Rendez-vous des marcheurs le mardi, tous les 15 jours

Remerciements à Mme Jacqueline Huard qui a assuré la présidence et le secrétariat pendant plus de 14 ans ainsi qu'à tous les membres du bureau. Elle est remplacée par Mme Bernadette Chevée .Cette association, dynamique, compte 130 adhérents dont une trentaine de nouveaux depuis le mois de Janvier.

Activités festives et conviviales avec animations :

<u>TOMBOLA</u> au VIDE GRENIER le 7.07.2013 et <u>VENTE DE CRÊPES</u>, appel aux dons de lots, contacter Liliane Pétriny au 02 37 37 26 10 <u>REPAS</u> du club le15.09.2013, traiteur Mr JOLY de Rémalard, prix du repas 28,50 € dont 15 € de participation demandée aux adhérents

Associations

Le Petit Journal

Activités régulières :

<u>ACTIVITES CREATIVES</u> avec Maïté Lhuillier, Lundi tous les 15 jours, salle Gauthier-Lapierrre de 13h30 à 16h30

<u>CARTONNAGE</u> avec Marie-Annette Haudebourg, mercredi toutes les trois semaines, salle Gauthier-Lapierre de 14h à17h

<u>JEUX DE SOCIETE</u> avec Jocelyne Mlanélovick, tous les jeudis, salle Gauthier Lapierre de 14h à17h

<u>MARCHE</u> avec Monique Peisey, mardi tous les 15 jours, rendez-vous 14 h parking du gymnase

NOUVEAU: PROMENADE A VELO avec Roland Peisey, vendredi tous les 15 jours, rendez-vous14 h parking du gymnase

<u>NOUVEAU</u>: <u>PHILATELIE THEMATIQUE</u> à l'EPN de l'espace Abbé Fret, rencontres périodiques entre philatélistes en vue d'échange de timbres, documents postaux. Assistance informatique à l'élaboration de pages A4 thématiques de présentation, illustrées de photos, dessins, schémas...et d'un texte en rapport avec le document . Contacter Daniel Aurillon au 02.37.37.24.70 email : daniel_aurillon@orange.fr

Sorties

ECOMUSEE DU PERCHE le 9.05.2013, après midi spectacle danses percheronnes, gratuit

CIDRERIE DU PERCHE le 22.05.2013 : 3,50 € la visite, 27€ visite et collation

LES MUSEALES à Tourouvre le 14.06.2013 : visites matin et après midi et déjeuner, 24€

Renseignements pratiques

Toutes les activités gratuites ou avec participation sont proposées uniquement aux adhérents.

Vous êtes tous les bienvenus jeunes et moins jeunes!

L'adhésion (déductible des impôts) est de 15 euros pour l'année, contacter Bernadette Chevée, présidente au 06.75.52.00.67

Pour les adhérents qui souhaitent s'inscrire à une sortie contacter la secrétaire Michelle Dosne au 02.37.37.29.64

Un récapitulatif mensuel des activités et sorties est affiché à la porte de la salle Gauthier-Lapierre (rappel, il n'y a pas d'activités en Juillet ni en Août)

PROCHAINEMENT: Un site Web est en cours d'élaboration (site de Bretoncelles, onglet des associations, club de loisirs)

ACPG

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962:

Convoqués ce mardi 19 mars salle Gauthier-Lapierre, nous avons commencé par une minute de silence en souvenir de notre camarade André FRIZOT suivie d'une réunion d'information.

Puis nous nous sommes rendus au Monument aux Morts où nous ont rejoint Mr Claude SAVARD, 1er Adjoint, accompagné du Conseil municipal et de quelques bretoncellois. Cette cérémonie est enfin reconnue officiellement comme « Journée Nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » : dépôt de gerbe, lecture du message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, en charge des Anciens Combattants et du message national de la FNACA pour le 19 mars 2013, minute de silence en souvenir de nos camarades tombés lors de ces combats. Nous nous sommes retrouvés ensuite pour un vin d'honneur salle Gauthier-Lapierre.

Programme* prévu pour la COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 :

9h15 Rendez-vous à l'église de Coulonges les Sablons pour la Célébration Religieuse avec les Anciens Combattants du Canton,

10h15 Assemblée générale salle Gauthier-Lapierre,

11h00 Rassemblement, devant la Mairie, des Anciens Combattants, des autorités municipales, du Corps des Sapeurs Pompiers et des Associations locales,

11h15 Rassemblement devant le Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes et minute de silence en souvenir des Morts de toutes les Guerres

Vin d'honneur offert par l'Association salle Gauthier-Lapierre.

DATES A RETENIR POUR 2013.

Mardi 18 Juin - Commémoration de l'appel du Général de Gaulle à La Madeleine-Bouvet Dimanche 11 Novembre - Commémoration de l'armistice de 1918 (vers 11h30 au Monument aux Morts)

Nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois aux cérémonies du souvenir.

Les horaires seront indiqués sur le site ACPG: www.bretoncelles,fr/acpg-accueil.html

^{*} Cette manifestation aura eu lieu lorsque vous lirez ces lignes.

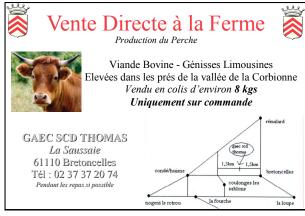
Publicité

Le Petit Journal







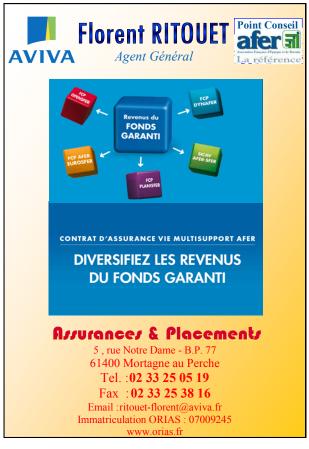






Publicité

Le Petit Journal















Associations

Le Petit Journal

GV-GFB

La Boule Bretoncelloise

Fête de la Boule:

1) Reprise de la gymnastique volontaire pour l'année 2013/2014,

Le Jeudi 12 Septembre au gymnase.

2) <u>Une date à retenir</u>: Le thé dansant de la GV/GFB aura lieu :

Le dimanche 29 Septembre à partir de 14h et sera animé par l'orchestre Bernard et Sylvie.

Elle aura lieu le <u>samedi 29 Juin</u> sur le terrain habituel.

C'est un concours de pétanque à la mêlée <u>ouvert à tous :</u> 2 parties le matin et 3 l'après-midi. Inscription à partir de 9h et début du concours vers 10h/10h15.

Repas champêtre le midi sur le terrain

Livres au Perche

Pour sa 8ème édition, l'association Livres au Perche adapte son salon pour en faire un salon de livres d'artistes, en vue de le rendre encore plus attractif auprès du grand public.

Mais la qualité demeure une règle d'or et vous y trouverez forcément des documents exceptionnels.

Cela se passera, comme il est maintenant de coutume le 2ème week-end de juin, c'est à dire les 8 et 9 juin 2013.

Le Salon de livres d'artiste et de gravures contemporaines

Salle des Fêtes Charles Jourdheuil.

Samedi 8 juin de 9h 30 à 12h et de 14h à 19h.

Dimanche 9 juin de 9h 30 à 12h et de 14h 18h.

Renseignements: 02 37 37 28 14

Bretoncelles Patrimoine et Nature

Mare de la Godefraise : un bilan très positif

Quand les raisons sont fondées, il faut savoir se réjouir et partager son plaisir. Il en est ainsi de la mare de La Godefraise.

Voici ce qu'écrit Aurélie TRAN VAN LOC, chargée de mission au parc, spécialiste du sujet et bien connue des habitants du hameau.

« Je suis passée à la Godefraise que j'ai eu du mal à quitter ce lieu tellement il y avait à voir.....

En effet, par cette belle journée, le soleil perçait le fond de l'eau et les habitants de la mare offraient un beau spectacle : des dizaines de tritons crêtés, tritons alpestres et tritons palmés paradaient en couple (je crois n'en avoir jamais vu autant au m²!). Les grenouilles agiles sont venues pondre (il reste quelques traces visibles). Les coléoptères aquatiques et de nombreuses larves de phryganes (celles qui confectionnent leur propre fourreau à l'aide de matériaux prélevés sur place) s'agitaient le long des berges. Deux espèces de plantes, un potamot et une renoncule aquatique ont fait leur apparition (pas observées avant les travaux).

Bref, un bilan très positif. »

Un don exceptionnel pour des travaux exceptionnels.

En faisant un don de 50 000 euros à la Fondation du patrimoine, **l'ABEL**, Association Bretoncelloise d'Education et de Loisirs a exprimé le vœu tout à fait fondé que l'argent permette de restaurer le porche de l'église. Le président de BPN s'est donc empressé de contacter l'architecte des bâtiments de France pour lui en référer et constituer dès que possible le dossier.

La remise du chèque s'est faite le samedi 27 avril en présence du délégué régional de la Fondation, **Olivier GRONIER**, qui s'est félicité de la solidarité entre les deux associations et du geste hautement remarquable pour la restauration de l'église en général et du porche en particulier.

Le bulletin de BPN du mois de juillet reviendra sur ce point afin de vous informer des suites du dossier.

En attendant, n'oubliez pas l'animation Pierres en Lumières le samedi 18 mai dès 21heures : l'église illuminée exposera des dessins d'enfants des écoles de Bretoncelles tandis qu'une conférence sur l'historique de l'église vous permettra d'en savoir plus sur cet édifice de l'époque Renaissance.

Enfin, vous êtes cordialement invités à participer à notre assemblée générale qui se tiendra le **15 juin prochain à 17h** à la salle Gauthier-Lapierre.

Vide-greniers : si vous avez des objets à donner, prenez contact avec un des membres de BPN, ou appelez le 06.08.07.00.95

Infos Le Petit Journal

Dates à retenir

A la salle des fêtes

Le calendrier scolaire

Rentré scolaire 2013

Zone A,B,C

31 mai/1er juin : Portes ouvertes organisées

: par l'Entreprise Challier

8 et 9 juin : Salon du livre d'artistes 7 juillet : Portes ouvertes du club de

loisirs

15 septembre : Repas du Club de loisirs

29 septembre : Thé dansant de la GV/GFB Le 3 septembre 2013

A l'espace abbé Fret

15 juin : Vernissage de Guy LANG9 juillet : Vernissage de Gilles Paul

ESNAULT

27 juillet : Vernissage de Bernard

DELPRAT

<u>Au gymnase</u>

15 juin : Festival des Z'Arts

20 juillet : Fête communale

<u>Dans le village</u>

18 juin : Cérémonie au monument

aux morts

7 juillet : Brocante

Divers

29 juin : Fête de la boule 6 et 7 juillet : Fête médiévale à la

Butte du château

Toussaint: zones A,B,C

Du samedi 19 octobre au lundi 4

novembre

Noël: zones A,B,C

Du samedi 21 décembre au lundi 6

janvier 2014

Hiver: zone A

Du samedi 1er mars au lundi 17

mars

Hiver; zone B

Du samedi 22 février au lundi 10

mars

Hiver; zone C

Du samedi 15 février au lundi 3

mars

Printemps: zone A

Du samedi 26 avril au lundi 10 mai

Printemps: zone B

Du samedi 19 avril au lundi 5 mai

Printemps: zone C

Du samedi 12 avril au lundi 28 avril

Pour tous

Concours de fleurissement

Date des vacances d'été

zones A,B,C

5 juillet 2014

ETUDE DE Me Sandrine LECERF-OFFROY

14 place Charles de GAULLE 61110 BRETONCELLES Tél: 02.37.37.20.02 – fax: 02.37.37.26.32

Mail: sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

MAISONS:

LB00734 – BRETONCELLES :Un pavillon industriel de plain pied, sortie agglomération tous commerces, sur 574 m² de terrain, comprenant : entrée, séjour, salon avec cuisine à l'américain, dégagement, wc, 3 chambres, salle d'eau. Garage. Chauffage central au gaz (citerne enterrée). Tout à l'égout. DPE : E. prix : 112 000 € Net Vendeur + HN : 4 716,28 € + Frais d'acte 8 061,09 €

LB00820 – BRETONCELLES: Un pavillon sur sous-sol non enterré en agglomération sur 630 m², comprenant: au rez de chaussée: entrée, cuisine, séjour avec cheminée, deux chambres, wc, salle d'eau. Au sous-sol: garage, cellier, une chambre, atelier, chaufferie. Chauffage central au fuel. reliée tout à l'égout. dépendance: trois pièces et cabinet de toilette-wc (33m²). DPE: en cours. PRIX: 125 000 € Net Vendeur + Honoraires de Négociation: 5 104,98 € + Frais d'acte 8 864,06 €

LB00951 – BRETONCELLES: Un pavillon de plain pied en parfait état, en sortie agglomération sur 676m² de terrain, comprenant: entrée, débarras, cuisine, séjour, dégagement, wc, salle de bains, une chambre, salon, deux autres chambres. garage séparé. chauffage électrique. relié au tout à l'égout. Classe énergie: E. PRIX: 145 000 € Net Vendeur + HN: 5 702,98 € + Frais d'acte 10 099,40 €

LB01378 – BRETONCELLES: Maison en sortie d'agglomération sur 7350 m² comprenant: entrée, séjour, salon avec cheminée et insert, cuisine, grande pièce, salle d'eau, wc. A l'étage: dégagement, wc avec lave mains, trois chambres. Grenier isolé au dessus. Cave sous partie maison. A l'arrière de la maison hangar à usage de garage. Atelier. Chauffage pompe à chaleur et central gaz, adoucisseur d'eau, assainissement à réhabiliter. En dépendance: bergerie. Grand terrain longeant rivière. Classe énergie: E. PRIX: 190 000 € Net Vendeur + HN: 7 048,48 € + Frais d'acte 12 878,92 €

LB02099 – BRETONCELLES: Un grd ensemble immobilier à usage loc., en campagne sur 5344 m², comprenant 6 appartements: au RDC: F3 de 74m² - F4 de 88m² - 1 F2 de 46m². A l'étage: F3 de 64 m² - F4 de 81m² et un F4 avec grand volume compr salon-séjour-cuisine à l'américaine, mezzanine, dressing de 139m². petits jardins individuels pour chaque appart. chauf. individuel au Gaz pour 5 appart et au fuel pour le 6ème. Garages. cave. Assainissement individuel pour l'ensemble. Classe énergie: C. PRIX: 350 000 € Net Vendeur + HN: 11 832,48 € + Frais d'acte 22 761,64 €

TERRAINS A BATIR SUR BRETONCELLES:

Réf. : LB11127 : Une parcelle de terrain à bâtir en sortie d'agglomération sur 1 988 m². constructeur libre. Viabilisation à réaliser. PRIX : 23 856 € NV. HN : 1 427 € + Frais d'acte : 2 516 €

Réf. : LB11124 : Une parcelle de terrain à bâtir en sortie d'agglomération sur 1660m². Constructeur libre. viabilisation à réaliser. PRIX : 24 900 € Net Vendeur. HN : 1 489 € + Frais d'acte : 2 581 €

Réf. : LB11125 : Une parcelle de terrain à bâtir en sortie d'agglomération sur 1 816m². Constructeur libre. Viabilisation à réaliser. PRIX : 27 240 € Net Vendeur. HN: 1 629 € + Frais d'acte : 2 725 €

Réf. : LB11120 : En hameau, proche forêt, une parcelle de terrain à bâtir d'une surface de 1503m² viabilisé (EDF et EAU). Assainissement à réaliser. Foureau pour ligne de téléphone passé en souterrain. PRIX : 35 000 € Net Vendeur. HN : 2 093 € + Frais d'acte : 3 305 €

Réf. : LB11115 : Une parcelle de terrain à bâtir viabilisée en campagne d'une superficie de 2 292m². PRIX : 47 000 € NV. HN: 2 773 € + Frais d'acte : 4 046 €

Le Petit Journal

Associations actives

A.B.E.L: Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.21.45

Tennis Club Bretoncellois: Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri Levier, Bretoncelles, Tél:

02.37.37.21.72 ou 02.37.37.20.08 Internet : caro.pinloche@wanadoo.fr

A.D.I: Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.23.27

internet: mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG: André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.26.17

internet: bretoncelles.fr

A.P.E: Gaëlle LEBATTEUX, La Godefraise, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.05.13

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers au Perche, Tél :

02.33.73.82.40

internet: bretoncelles.fr

L'Amicale des Pompiers : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél :

02.3.37.21.17

G.V-G.F.B: Isae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, tél 02.37.37.23.27

internet: bretoncelles.fr

Club de Gymnastique d'Entretien : Robert TANFORTI. La Booz. Bretoncelles. Tél :

02.37.37.22.36

Club de Loisirs des Retraités : Bernadette CHEVEE, 3 place du général de gaulle, Bretoncel-

les, Tél: 06.75.52.00.67

Bretoncelles Patrimoine et Nature: Daniel CHEVEE, 3 Place du Général de Gaulle, Bretoncel-

les, Tél: 06.08.07.00.95 internet: bretoncelles.pn@free.fr

Pongistes Cœur du perche: Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet.

LA Pèlerine: Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.20.92

Badminton Club Bretoncellois: Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél:

06.20.06.87.04 internet : bcb61.free.fr

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.05

Bille de Clown: David LAMBERT, La Moitillière, Bretoncelles, Tél: 06.46.11.48.67

Football Club Bretoncellois: Jorge DOS REIS, 14 rue de La Donnette, 28240 Vaupillon.

Tél: 06.61.56.54.24

Livres au Perche: Tanguy GARRIC, 32 rue Jules Lemaître, Bretoncelles,

Tél: 02.37.37.28.14, internet: tanguygarric@free.fr

Les Fléchettes Bretoncelloises : Sébastien PIGEON, 12 place du Général de Gaulle, Bre-

toncelles, Tél: 02.37.37.21.72

Annuaire

Le Petit Journal

<u>Mairie</u> Tél.: 02 37 37 23 27. Fax: 02 37 37 21 32 Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h Courriel: mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET

Bibliothèque & Espace Public Numérique

Tél.: 02 37 37 25 27

Courriel: biblio.bretoncelles@wanadoo.fr

Mardi au jeudi de 9h à 12h

Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Gendarmerie Tél.: 17
* Rémalard : lundi de 8h à 12
mercredi et vendredi de 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers

Tél.: 18, à partir d'un portable 112

S.A.M.U. Tél.: 15

La Poste Tél.: 02 37 37 24 95

mardi -vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00, le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .

<u>Crédit Agricole</u> Tél.: 0825 84 04 55 Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h, sauf 16h le samedi Uniquement sur rdv l'après-midi

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - Tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP

Taxi Caillon tél. 02 37 52 09 39 ou 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE tél.: 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN - Tél. : 02 37 37 20 38 **Infirmières T**él. : 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

02 37 37 48 67

UNA Pays du Perche: 02 33 85 30 50

ADMR: 02 33 83 72 10

Diététicienne Ingrid CALBET, tél.: 06 85 38 44 73

Tél.: 02 33 83 65 65

Vétérinaires

Notaires

Étude LECERF-OFFROY

Tél. 02 37 37 20 02. Fax: 02 37 37 26 32 <u>Maison de retraite</u> Tél.: 02 37 37 20 92 <u>Messes à Bretoncelles</u>

4ème dimanche du mois à 9h30 2ème dimanche à Moutiers Renseignements : 02 37 37 21 45

École élémentaire
Tél.: 02 37 37 22 17
Directrice: Eline Le Gall

Cantine

Tél.: 02 37 37 21 08

Eau

Bretoncelles: mairie Le Pas St L'Homer: * Olivier Boulay: Tél.: 02 33 25 45 32 * Claude Savard: Tél.: 02 37 37 22 52

<u>EDF</u>

Tél.: 0810 333 061

CPAM

Mairie Rémalard

le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à

15h30

Assistante sociale

Tél: 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez -vous les 1er et 3ème jeudi de 14h à 16h.

Marché

jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le mardi matin sauf le 1er mai. Noël et jour

de I 'an.

Déchetterie à Rémalard

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et

jours fériés.

Tél.: 02 33 83 07 43 <u>Mission locale:</u> Tél.: 02 33 83 09 42





Publicité

Le Petit Journal











Salle de Bains - Chauffage toutes énergies Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37

GARAGE GESLAIN EXPERT



Réparation toutes marques Mécanique - Dépannage Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises Location - Vente et réparation **Matériels Espaces Verts**

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES Fax: 02 37 37 27 37

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières 61110 Bretoncelles TEL: 02 37 37 26 66



Contrôle technique automobiles

VEHICULES

- **Tourismes**
- Utilitaires
- Camping- car
- Collections
- Equipement 4x4 (rotation inversée tous type transmissions)

BRETONCELLES 61 - route de L'Aigle en face la poste



CENTRE AFFILIE AU RESEAU: SECURITEST (CONTROL RECONSTRUCT ACCORDANCE ACCORDAN

GERANT & CONTROLEUR:

Sébastien Pigeon

02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI 8H00-12H30 /14H00 18H30 (AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)